

REUNION de BUREAU du 28 novembre 2023

MEMBRES PRÉSENTS : Dany LEGRAND, Myriam LE GOVIC, Jean-Luc RENEAUX, Jean-Marc LAPIERRE et Patricia LHERMITE.



1 - Point trésorerie :

Notre trésorerie se maintient correctement avec un bon équilibre entre les entrées et les sorties d'argent. Il a été possible de diminuer les dépenses tout en conservant une bonne convivialité.

Dans l'objectif de simplifier la gestion des divers règlements effectués par les golfeurs, et après discussions et échanges avec Pierre-Antoine Barbot sur les modalités à appliquer, le bureau opte pour un encaissement centralisé par l'accueil du Domaine de l'ensemble des règlements : Licences, Adhésions AS, Abonnements.

2 - Réforme des statuts FFG

Elle a été votée en juillet 2023 et est consultable sur le site de la Fédération Française de Golf.

Elle met en cohérence le paysage golfique actuel avec les statuts d'une "Association d'associations" âgée de 110 ans !

Elle donne aussi la voix à ceux qui investissent et gèrent 70% des structures golfiques.

En contrepartie de cette ouverture, la réforme impose la délivrance de la licence à tous les abonnés des golfs mixtes c'est-à-dire les Clubs de Golf commerciaux avec une Association sportive.

3 - Préparation de l'Assemblée générale

L'Assemblée Générale se tiendra le **samedi 27 janvier 2024 à 10h30**. Les adhérents recevront une convocation par mail les informant de l'Ordre du Jour, un pouvoir et une fiche de candidature pour les personnes souhaitant rejoindre le bureau de l'AS.

Un pot de l'amitié clôturera la matinée.